



CNAM DES PAYS DE LA LOIRE

-

ASSOCIATION DE GESTION

25 BOULEVARD GUY MOLLET

BP 31115

44311 NANTES CEDEX 3

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS AU 31.12.2025

AGORA AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Rennes
SIRET 414 423 871 00048
1 Rue Célestin Freinet
LE NANTIL A NORD
44200 NANTES
Tél : 02.40.14.32.33



Mesdames, Messieurs les membres de l'Assemblée,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « CNAM des Pays de la Loire - Association de Gestion » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « changements de méthodes » de l'annexe qui expose le changement de méthodes comptables relatif à l'application pour la première fois des dispositions du Plan comptable général modifié par le règlement ANC n° 2022-06 relatives à la modernisation des états financiers, ainsi que sur la note « faits significatifs de l'exercice » qui expose la mise en place d'un plan de sauvegarde de l'emploi et de son impact financier.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous avons communiqué nos conclusions au Conseil d'administration du 22 mai 2026 et avons signé ce rapport à l'issue de la finalisation des travaux d'audit.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nantes, le 18 juin 2026

Pour la société JPH AUDIT
Commissaire aux comptes

Nicolas BOUANCHAUD
Commissaire aux comptes

Bilan actif association

Exprimé en €

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2025	31/12/2024
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de R&D	82 944	82 944		
Concessions, brevets droits similaires	1 683 699	1 278 720	404 978	549 342
Fonds commercial (1)				
Autres immo. incorpo.				
Avances, acomptes sur immo. incorpo.	9 540		9 540	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	756 854	15 649	741 205	741 690
Constructions	12 391 260	4 365 656	8 025 604	8 489 225
Installations tech., outillage	1 620 073	1 488 063	132 010	107 336
Autres immo. corpo.	5 961 121	4 958 250	1 002 870	1 095 071
Immo. en cours				26 138
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Particip. mise en équivalence				
Autres particip.				
Créances rattachées à des particip.				
Autres titres immo.				
Prêts				
Autres immo. financières	17 500		17 500	17 500
ACTIF IMMOBILISE	22 522 989	12 189 282	10 333 707	11 026 301
STOCKS				
Comptes de liaison				
Matières premières, approv.				
En cours de prod. biens				
En cours de prod. services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avces acomptes versés sur comm.	2 100		2 100	
CREANCES (3)				
Usagers et comptes rattachés	2 759 402	215 048	2 544 354	3 542 695
Autres créances	382 860		382 860	989 313
DIVERS (3)				
V.M.P.	2 896 436		2 896 436	1 988 223
Disponibilités	439 483		439 483	296 258
COMPTES DE REGULARISATION (3)				
Charges constatées d'avance	306 453		306 453	267 487
ACTIF CIRCULANT	6 786 734	215 048	6 571 687	7 083 977
Charges à répartir sur plus. ex.				
Primes de remb. des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	29 309 724	12 404 330	16 905 394	18 110 278
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser			Dons nat. restant vendre	
accepté par organe compétent		Autor.Orga. Tut.		
(1) Dont droit au bail		(2) dont -1 an	(3) dont +1an	
Clause réserve prx Immo.		Stock	Créances	

Bilan passif association

Exprimé en €

Rubriques	31/12/2025	31/12/2024
Fonds Asso. ss. droits reprise	1 913 018	1 913 018
Dont Apports		
Legs, donations ac controp. actif Immos.		
Primes d'émission, fusion, apport		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(1 901 249)	(724 876)
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	(1 861 603)	(1 176 373)
Fonds Asso. ac. droits reprise		
Dont Apports		
Legs, donations		
Subventions affectées		
Résultats ss. contrôle tiers financeurs		
Ecart de réévaluation		
Subventions d'investissement	6 350 553	6 783 886
Provisions réglementées	16 876	16 876
Droits propriétaires (commodat)		
FONDS ASSOCIATIFS	4 517 595	6 812 530
Comptes de liaison		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	323 790	74 874
Provisions pour charges	283 199	419 660
FONDS DEDIES		
Fonds dédiés sur subvention de fonctionnement	97 664	320 467
Fonds dédiés sur autres ressources		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 559 717	4 161 257
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances Accomptes reçus sur commande en cours	107 554	212 607
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 823 631	2 515 827
Dettes fiscales et sociales	926 412	1 388 142
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	25 381	17 316
Autres dettes	2 116 429	808 056
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance (1)	1 124 020	1 379 541
DETTES	12 387 799	11 297 747
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	16 905 394	18 110 278
(1) Dont à -1 an (à l'except. des avances et acptes reçus/commandes en cours)		
(1) Dont à +1 an (à l'except. des avances et acptes reçus/commandes en cours)		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
ENGAGEMENTS DONNES		

Compte de résultat association

Exprimé en €

Rubriques	France	Exportation	31/12/2025	31/12/2024
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services et subventions	17 592 761		17 592 761	17 462 113
MONTANT NET PRODUITS EXPLOIT.	17 592 761		17 592 761	17 462 113
Production stockée				
Production immobilisée			24 716	213 615
Subventions d'exploitation				
Reprises sur Ammo., provisions			239 310	425 324
Collectes				
Cotisations				
Autres produits			567 025	21 007
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)			18 423 813	18 122 059
Achats de marchandises (avec droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières, autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières, approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (2)			6 402 550	6 340 800
Impôts, taxes et versements assimilés			191 494	217 966
Salaires et traitements			9 224 018	9 232 636
Charges sociales			3 019 397	3 278 366
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			995 422	965 022
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions			9 706	1 279
Pour risque et ch. Dot. aux prov.			323 790	
Autres charges			84 270	27 915
CHARGES D'EXPLOITATION (3)			20 250 648	20 063 985
RESULTAT D'EXPLOITATION			(1 826 835)	(1 941 926)
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations (4)				
Produits autres valeurs mobilières, créances actif immo. (4)				
Autres intérêts et produits assimilés (4)			22 628	27 572
Reprises sur dépréciations, provisions, transferts charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de V.M.P.				
PRODUITS FINANCIERS			22 628	27 572
Dotations financières amortissements, provisions				
Intérêts et charges assimilées (5)			57 396	68 145
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de V.M.P.				
CHARGES FINANCIERES			57 396	68 145
RESULTAT FINANCIER			(34 767)	(40 573)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			(1 861 603)	(1 982 499)

Compte de résultat (suite) association

Exprimé en €

Rubriques	31/12/2025	31/12/2024
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 968
Produits exceptionnels sur opérations en capital		517 350
Reprises sur provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		520 318
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		469
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		678
Dotations exceptionnelles aux amortissements, provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		1 147
RESULTAT EXCEPTIONNEL		519 171
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		286 955
Engagement à réaliser sur ressources affectées		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	18 446 441	18 956 904
TOTAL DES CHARGES	20 308 044	20 133 277
EXCEDENT OU DEFICIT	(1 861 603)	(1 176 373)
Evaluation des contributions volontaires en nature		
Ressources		
Bénévolat	4 586	1 782
Prestations en nature	274 062	312 062
Dons en nature		
TOTAL PRODUITS	278 648	313 844
Emplois		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	274 062	312 062
Prestations		
Personnel bénévole	4 586	1 782
TOTAL CHARGES	278 648	313 844

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT**COMPTES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2025**

ANC n° 2018-06 et ANC n°2022-06

Le Conservatoire National des Arts et Métiers de la Région des Pays de la Loire – Association de Gestion, représente sur le territoire régional le Conservatoire National des Arts et Métiers, établissement public d'enseignement supérieur et de recherche placé sous la tutelle du Ministère en charge de l'enseignement supérieur. En vue du développement scientifique, technique, économique, social et culturel de la Région des Pays de la Loire, l'Association a pour objet la gestion et le développement des moyens financiers, matériels et humains nécessaires à la réalisation, en Pays de la Loire, de toutes les missions du Centre Régional du Cnam. Il a pour mission de porter l'offre du Cnam, notamment par l'apprentissage, et de développer des prestations relevant de sa stratégie propre.

PRINCIPES ET METHODES D'EVALUATION

Annexe au bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2025, dont le total est de 16 905 394 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un déficit de 1 861 602,51 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Les notes et les tableaux présentés font partie intégrante des comptes annuels.

Principes

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement ANC n° 2018-06 du 05 décembre 2018 et du règlement ANC n°2022-06 portant modernisation de états financiers, dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels des associations, et conformément aux hypothèses :

- de la continuité d'exploitation,
- de la permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- de l'indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Méthodes d'évaluation

La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Notons toutefois que les produits (compte 70616000) issus des Unités de Formation en Apprentissage du CFA du Cnam Pays de la Loire, ont été neutralisés en compte 70961600 (versements aux UFA) afin d'avoir une lecture plus juste des comptes, pouvant ainsi être comparés aux années précédentes et isolés en « autres dettes ».

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2025 ont été élaborés et présentés conformément au plan comptable des associations.

CHANGEMENTS DE METHODES

Changement de méthode comptable : application du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 dans les comptes individuels.

Le collège de l'ANC du 4 novembre 2022 a adopté le projet de règlement n°2022-06 modifiant le PCG en vue de moderniser les états financiers et la nomenclature des comptes. Ce règlement a été homologué par arrêté du 26 décembre 2023 publié au Journal Officiel du 30 décembre 2023. Son application est obligatoire aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

L'association applique le nouveau règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022, pour l'exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025.

Les principaux changements prévus par le règlement sont les suivants :

- Nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel,
- Suppression de la technique du transfert de charges,
- Mise à jour de la nomenclature des comptes.

L'exercice ouvert le 1er janvier 2025 est le premier exercice pour lequel s'applique ce nouveau règlement, sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs. Les impacts sont les suivants :

- Reclassement des remboursements de frais et de formations des transferts de charges vers les comptes de produits divers d'exploitation
- Reclassement des avantages en natures et remboursements liés au personnel des transferts de charges vers les comptes de charges de personnel.
- Reclassement des plus-values de cession d'immobilisations des produits et charges exceptionnels (compte 675/775) vers les produits et charges d'exploitation (compte 657/757)
- Reclassement des reprises de quote part sur les subventions d'équipement (777), en « autres produits » (747).

FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

- Un Plan de Sauvegarde de l'Emploi a été mis en œuvre au 31 octobre 2025. Les coûts prévisionnels résultant de ce plan identifiés à la date de la clôture, ont fait l'objet de provisions dans les comptes de l'exercice 2025 afin de traduire l'ensemble des obligations nées de cette décision. L'impact financier est de 1 459 K€ sur l'exercice 2025.

Afin que le lecteur des comptes puisse porter un jugement avisé, les informations complémentaires suivantes sont données :

NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT**1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES****1.1. Evaluation**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

1.2. Amortissements

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles pour dépréciation ont été établis sur la base des taux couramment admis en pratique et calculés suivant le mode linéaire ou dégressif, en fonction de la durée de vie prévue :

• Frais d'établissement	-	an
• Frais de recherche et de développement	3	ans
• Logiciels	3	ans
• Constructions	10-25-50	ans
• Agencement de construction	5-15	ans
• Installations techniques et matériel industriel	-	ans
• Agencements et aménagements divers	10-15	ans
• Matériel de transport	5	ans
• Matériel de bureau et informatique	1-4-5	ans
• Mobilier	10	ans
• Autres immobilisations corporelles	-	an

Un amortissement dérogatoire a été constaté sur la construction modulaire.

1.3. Mouvements

Les mouvements des immobilisations sur l'exercice 2025 sont récapitulés dans le tableau des Immobilisations.

1.4. Immobilisations

Les acquisitions d'immobilisations de l'exercice 2025 (320 K€) concernent :

- Du matériel pédagogique pour un montant de 53 K€
- L'achat de mobilier pour un montant de 107 K€
- Des travaux d'entretien des bâtiments d'un montant de 42 K€
- Du matériel informatique pour un montant de 77 K€
- Une Production immobilisée « logiciel » : création de ressources en ligne et développement d'outils pour un montant de 41 K€
-

Ces investissements 2025 ont bénéficié de subventions à hauteur de 186 K€ soit 58 % du montant total.

Aucune immobilisation en cours n'a été comptabilisée au 31 décembre 2025.
Une avance a été comptabilisée pour le projet de refonte du site internet sur l'année 2026 (9,5 K€)

1.5 Mise à disposition d'un Bâtiment

La mise à disposition du bâtiment, désigné ci-après fait l'objet d'une convention d'utilisation n° 044-2025-0004 signée le 01 janvier 2025 pour une durée de 9 ans, aux conditions ci-dessous.

- Mise à disposition à titre gratuit
- Fin de la convention au 31/12/2033
- Maintien du bâtiment en bon état par le Cnam Pays de la Loire
- Inscrit sous le n° Chorus RE-Fx 165701/323950
- Surface de plancher 6 320 m2, Surface utile brute 5 933 m2 dont 1 830 m2 de bureaux administratifs.

La valeur de cette mise à disposition est indiquée dans le compte de résultat en évaluation des contributions volontaires en nature.

2. CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES **(Auditeurs et Entreprises)**

Cette rubrique correspond aux droits d'inscription des auditeurs restant dus au 31 décembre 2025 et aux formations facturées aux entreprises et organisations (OPCO, Caisse des Dépôts et Consignations, ...) et non réglées à la clôture.

Ces créances représentent 2 759 K€ au 31 décembre 2025.

Pour toutes les participations stagiaires et pour les droits afférents à des conventions avec les entreprises, les inscriptions et leurs règlements ont été comptabilisés dans des comptes individuels suivis par unité d'enseignement, ou formation.

Des comptes "Clients" ont fait l'objet d'une dépréciation de créances douteuses pour un montant cumulé au 31 décembre 2025 de 215 K€ (dont 10 K€ de dotations et 28 K€ de reprises).

3. SUBVENTIONS A RECEVOIR

Les subventions à recevoir s'élèvent à 355 K€ et comprennent :

3.1. Subventions de Fonctionnement

➤ . Subventions Région :	3,5 K€
➤ . Subventions Ville :	99,9 K€
➤ . Autres subventions :	
▪ Europe	16,5 K€
▪ Etat	180,7 K€
➤ . Total des Subventions de Fonctionnement	300,6 K€

3.2. Subventions d'Equipement

➤ Les subventions d'équipement à recevoir sont d'un montant de 54,7 K€ :	
➤ . Subventions Région :	16,7 K€
➤ . Subventions Ville :	10,0 K€
➤ . Subventions OPCO :	28,0 K€

4. FONDS ASSOCIATIFS

	En euros
Fonds Associatifs	1 165 102
Apport Fonds Associatifs	747 916
Report à Nouveau	- 436 529
Report à Nouveau Iforis	- 288 346
Résultat 2024 affecté au report à nouveau	- 1 176 373
Résultat 2025	- 1 861 603
Subventions d'investissements	6 350 553
Provisions Règlementées	16 876
TOTAL au 31/12/2025	4 517 595

5. FONDS DEDIES

Le plan d'investissement d'Avenir « Apprendre demain » co-financé par la Caisse des Dépôts et des Consignations, et la Région Pays de la Loire, a pris fin au 31 octobre 2024.

Un solde de 97 664 euros reste affecté au passif (compte 194) dans l'attente d'une validation finale du dossier.

6. PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions pour risques et charges ont été constituées pour un montant cumulé au 31 décembre 2025 de 607 K€.

La dotation de l'exercice est de 324 K€.
La reprise de l'exercice est de 211 K€.

Ces provisions sont destinées à faire face aux risques suivants :

6.1. Provision pour litiges/Risques (324 K€)

La dotation de l'exercice est de 324 K€.
La reprise de l'exercice est de 75 K€.

6.2 Provision pour charges (283 K€)**6.2.1. Provision pour gros entretien (0 K€)**

Aucune nouvelle provision n'a été constatée sur l'exercice 2025.

6.2.2. Provision pour retraites (283 K€)

	<i>En euros</i>
Provision au 31/12/2025	419 660
Reprise 31/12/2025	- 136 461
Total au 31/12/2025	283 199

Notons que la reprise est liée au Plan de Sauvegarde de l'Emploi.

7. EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

EMPRUNT	Date de fin	CAPITAL RESTANT DU AU 31/12/2024	REMBOURSEMENTS 2025	CAPITAL RESTANT DU AU 31/12/2025
Locaux Angers (800 000 €)	30/07/2027	201 668	60 004	141 664
Emprunt Innovation CIC (200 000 €)	15/06/2024 (report covid 6 mois)	9 885	9 885	0
PGE (700 000 €)	05/06/2026	264 798	176 224	88 575
Construction LRSY (3 640 000 €)	31/08/2038	3 343 772	226 873	3 116 900
Emprunt Investissement 2024 (450 000€)	05/05/2027	324 072	130 628	193 445
TOTAL		4 144 197	603 613	3 540 584

Aucun nouvel emprunt n'a été contracté sur l'exercice 2025.

8. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits constatés d'avance représentent un montant de 1 124 K€.

Afin de faire figurer au bilan les seuls produits du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025, des produits constatés d'avance ont été comptabilisés.

Les différentes catégories de produits concernés sont :

- Les participations des stagiaires et les conventions entreprises : 976 K€

Les formations se déroulant sur l'année universitaire 2025/2026 ont fait l'objet d'une répartition au prorata temporis au 31/12/2025 suivant leurs dates de début et de fin ou en fonction du nombre d'heures de formation.

Les formations réalisées intégralement sur l'année civile 2025 n'ont, pour leur part, pas fait l'objet d'une répartition.

- Les subventions de fonctionnement : 148 K€
 - . Région : 12 K€
 - . Europe 10 K€
 - . Autres fonds 126 K€

La répartition adoptée pour les subventions de fonctionnement attribuées au titre de l'année universitaire 2025/2026 a été de 4/12ème sur l'exercice 2025 et 8/12ème sur l'exercice suivant (comptabilisés en produits constatés d'avance). Pour les subventions allouées selon le déroulement des formations, la répartition s'est faite en fonction du début et de la fin des cours, ou des heures de présence constatées au 31 décembre 2025.

9. HONORAIRES

Le montant facturé des honoraires du commissaire aux comptes au titre de sa mission de contrôle légal, comptabilisé sur l'exercice 2025 est de 22 800 euros.

AUTRES INFORMATIONS**Rémunération des dirigeants***Non Applicable*

Les membres du Bureau, ci-dessous listés, interviennent à titre bénévole, et ne sont en aucun cas rémunérés (ni ne perçoivent d'avantages en nature) :

- M. Bruno Parmentier, Président
- Mme Stéphanie Houël, Vice-Présidente
- Mme Chantal Aboudeine, 2^e Vice-Présidente
- M. Jean-Michel Juton, Trésorier
- M. Alain Meyer, Secrétaire

Effectif physique au 31/12/2025	Salariés	Mis à Disposition
Cadres	55	1
Non Cadres	98	
Total	153	1

Identité de l'établissement combinant les comptes de l'Association	<i>Cnam Etablissement Public 292 rue St-Martin - Paris</i>
---	--

Engagements	
Effets escomptés non échus	<i>Non Applicable</i>
Créances clients cédées non échus (bordereaux Dailly)	<i>Néant</i>
Avals & Cautions	<i>Non Applicable</i>
Crédit-bail mobilier	<i>Non Applicable</i>
Crédit-bail immobilier	<i>Non Applicable</i>
Autres engagements	<i>Non Applicable</i>

Dettes garanties par des sûretés réelles	
Hypothèque Immobilière conventionnelle (bâtiment Angers site La Barre)	800 000 euros
Hypothèque Immobilière conventionnelle	3 413 200 euros
Hypothèque Légale Spec. Prêteur Deniers (Bâtiment La Roche sur Yon)	226 800 euros

**COMPLEMENTS D'INFORMATONS RELATIFS AU
BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT**

Les notes et tableaux ci-après présentés font partie intégrante des comptes annuels :

- Tableau des immobilisations incorporelles, corporelles et financières,
- Tableau des amortissements,
- Tableau de suivi des fonds associatifs,
- Tableau des provisions et dépréciations inscrites au bilan,
- Etat des créances et des dettes,
- Détail des produits à recevoir,
- Détail des charges à payer,
- Détail des charges et produits constatés d'avance,
- Soldes Intermédiaires de Gestion,
- Tableau de Financement.

Immobilisations

Exprimé en €

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT	82 944		
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 642 627		41 071
Terrains	756 854		
Dont composants			
Constructions sur sol propre	10 958 360		
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	1 393 493		39 407
Install. techniques, matériel et outillage ind.	1 869 621		52 566
Installations générales, agenc., aménag.	1 473 834		3 564
Matériel de transport	29 691		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	4 413 922		183 249
Emballages récupérables et divers			0
Immobilisations corporelles en cours	26 138		9 540
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20 921 913		288 326
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	17 500		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	17 500		
TOTAL GENERAL	22 664 984		329 397

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT			82 944	
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			1 683 699	
Terrains			756 854	
Constructions sur sol propre			10 958 360	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.			1 432 900	
Installations techn., matériel et outillages ind.	302 114		1 620 073	
Installations générales, agencements divers			1 477 397	
Matériel de transport			29 691	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		143 139	4 454 032	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		26 138		
Avances et acomptes			9 540	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	471 391		20 738 847	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			17 500	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			17 500	
TOTAL GENERAL	471 391		22 522 989	

Amortissements

Exprimé en €

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement	82 944			82 944
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	1 093 285	185 435		1 278 720
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 176 229	185 435		1 361 665
Terrains	15 165	484		15 649
Constructions sur sol propre	3 160 531	416 484		3 577 015
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.	702 097	86 544		788 641
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 762 285	27 892	302 114	1 488 063
Installations générales, agenc. et aménag. divers	1 086 428	64 247		1 150 674
Matériel de transport	29 691			29 691
Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 706 258	214 336	142 709	3 777 885
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 462 454	809 987	444 823	10 827 617
TOTAL GENERAL	11 638 683	995 422	444 823	12 189 282

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	

Frais établis.

Fonds Cial

Autres. INC.

INCORPOREL.

Terrains

Construct.

- sol propre

- sol autrui

- installations

Install. Tech.

Install. Gén.

Mat. Transp.

Mat bureau

Embal récup.

CORPOREL.**Acquis. titre****TOTAL**

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
---	------------------	---------------	-----------	----------------

Frais d'émission d'emprunts à étaler

Primes de remboursement des obligations

Tableau de suivi des fonds associatifs

Exprimé en €

Rubriques	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré	1 913 018			1 913 018
- Fonds statutaires				
- Subv. d'investissements non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donat. avec contrepartie d'actifs immo.				
- Legs				
- Subv. d'investis. affectées à des biens renouv.				
Ecarts de rééval. sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	(1 901 249)			(1 901 249)
Résultat de l'exercice			1 861 603	(1 861 603)
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subv. d'investis. sur biens renouvelables				
Résultat sous contrôle de tiers financiers				
Ecarts de rééval. sur des biens avec droit de reprise				
Subv. d'investis. sur biens non renouvelables	6 783 886	101 092	534 424	6 350 553
Provisions réglementées	16 876			16 876
Droits des propriétaires (Commodat)				
TOTAL GENERAL	6 812 530	101 092	2 396 027	4 517 595

Provisions inscrites au bilan

Exprimé en €

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	16 876			16 876
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES	16 876			16 876
Provisions pour litiges	74 874	323 790	74 874	323 790
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	419 660		136 461	283 199
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Fonds dédiés	320 467		222 803	97 664
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	815 001	323 790	434 137	704 653
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	233 318	9 706	27 976	215 048
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	233 318	9 706	27 976	215 048
TOTAL GENERAL	1 065 194	333 496	462 113	936 577
Dotations et reprises d'exploitation		333 496	462 113	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

Créances et dettes

Exprimé en €

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	17 500	17 500	
Clients douteux ou litigieux	254 079	254 079	
Autres créances clients	2 505 323	2 505 323	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	1 740	1 740	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	17 547	17 547	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	3 716	3 716	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	355 347	355 347	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	4 510	4 510	
Charges constatées d'avance	306 453	306 453	
TOTAL GENERAL	3 466 215	3 466 215	

Montant des prêts accordés en cours d'exercice

Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an, 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	3 559 717	546 624	1 314 281	1 698 811
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	3 823 631	3 308 162	515 469	
Personnel et comptes rattachés	353 356	353 356		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	532 650	532 650		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	13 495	13 495		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	26 911	26 911		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	25 381	25 381		
Groupe et associés				
Autres dettes	2 116 429	1 335 823	780 606	
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 124 020	1 124 020		
TOTAL GENERAL	11 575 591	7 266 424	2 610 356	1 698 811

Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exercice

Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Produits à recevoir

Exprimé en €

Rubriques	31/12/2025	31/12/2024	Variation	
			Montant	%
PRODUITS A RECEVOIR	1 113 441	1 612 995	(499 554)	(31)
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	1 099 263	1 597 960	(498 697)	(31)
41815000 CLIENTS FACTURES A ETABLIR	1 099 263	1 597 960	(498 697)	(31)
AUTRES CREANCES	4 010	6 786	(2 777)	(41)
40980000 FOURNISSEURS AVOIR A RECEVOIR	3 927	532	3 394	638
46870000 DIVERS - PRODUITS A RECEVOIR	83	6 254	(6 171)	(99)
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	10 169	8 248	1 920	23
50880000 INTERETS COURUS	10 169	8 248	1 920	23
TOTAL	1 113 441	1 612 995	(499 554)	(31)

Charges à payer

Exprimé en €

Rubriques	31/12/2025	31/12/2024	Variation	
			Montant	%
CHARGES A PAYER	2 319 186	2 055 423	263 763	13
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	19 133	17 060	2 073	12
16884100 INTERETS COURUS AUTRES	19 133	17 060	2 073	12
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH	1 325 189	865 326	459 864	53
40810000 FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	1 325 189	865 326	459 864	53
AUTRES DETTES	569 364	595 417	(26 053)	(4)
46860000 DIVERS - CHARGES A PAYER	565 179	590 231	(25 053)	(4)
41980000 CLIENTS AVOIR A ETABLIR	4 185	5 186	(1 001)	(19)
DETTES FISCALES ET SOCIALES	405 500	577 621	(172 120)	(30)
42820000 PERSONNEL DETTES PROVIS° CONGES PAY	164 021	243 438	(79 418)	(33)
42860000 PERSONNEL AUTRES CHARGES A PAYER	35 012	75 842	(40 830)	(54)
43820000 CHARGES SUR PROVISION CP	57 899	84 516	(26 617)	(31)
43860000 ORGANISMES SOCIAUX AUT.CHARG.A PAY	32 768	60 182	(27 415)	(46)
43861000 ORG.SOCIAUX AUTRES CH. A PAYER FPC	58 540	56 574	1 966	3
43861150 ORG.SOCIAUX AUTRES CH. FPC interv	8 596	5 094	3 502	69
43862000 ORG.SOCIAUX AUTRES CH. A PAYER CIL	29 365	34 503	(5 138)	(15)
43862150 ORG.SOCIAUX AUTRES CH. CIL interv	7 740	5 730	2 010	35
43863000 ORG.SOCIAUX CONTR PARITAIRE PERM	3 266	3 573	(307)	(9)
43863150 ORG.SOCIAUX CRT PARITAIRE INT	855	729	126	17
44860000 CHARGES A PAYER	7 440	7 440		
TOTAL	2 319 186	2 055 423	263 763	13

Charges et produits constatés d'avance

Exprimé en €

Rubriques	31/12/2025	31/12/2024	Variation	
			Montant	%
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	306 453	267 487	38 967	15
CHARGES/PRODUITS D'EXPLOITATION	306 453	267 487	38 967	15
48625000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	306 453	267 487	38 967	15
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	(1 124 020)	(1 379 541)	255 521	(19)
	(1 124 020)	(1 379 541)	255 521	(19)
48720000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	(975 731)	(1 186 440)	210 709	(18)
48721000 PCA SUBVENTION FSE	(10 400)	(12 145)	1 745	(14)
48722000 PCA SUBVENTION REGION	(11 800)	(11 333)	(467)	4
48726000 PCA SUBVENTION PROJET	(126 089)	(169 623)	43 534	(26)
TOTAL	(817 567)	(1 112 055)	294 488	(26)